

Document à compléter, à transformer en PDF et à mettre sur Webclub lors de la demande de souscription en ligne de votre tournoi.

Ce document sera consulté par les affiliés au moment de leur inscription en ligne à votre tournoi.



AFT Namur-Luxembourg  
Chaussée de Marche, 935 C  
5100 WIERDE

## RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

CLUB : **tc les alloux** Matr. **6088**

Le tournoi respecte le règlement général de l'AFT imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : **2/04/18** Date de fin : **8/04/18**

### 1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement par : [www.tournoi.org](http://www.tournoi.org)

Particularités réservées aux clubs :

Date et heure de clôture des inscriptions :

**28/03 à minuit**

Sauf pour le Belgian Circuit et clôture anticipée, les inscriptions seront clôturées le mercredi (24 h) qui précède le début du tournoi.

Particularités réservées aux clubs :

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie ou de ne pas ouvrir les tableaux ne réunissant pas 8 participants.

Nombre de catégories organisées : simples  doubles **8** jeunes

### 2. DROIT D'INSCRIPTION :

Le droit d'inscription, par catégorie est au 1er match  2ème match

Pour les jeunes, il est de 1er match  2ème match

Pour les doubles, il est de **7 €** par joueur

**Tout joueur, déclaré W.O. au 1er tour (même excusé), est redevable du montant de l'inscription.**

### 3. TIRAGE AU SORT :

Date et heure du tirage au sort public **30/03/2018 à 14H00**

Particularités réservées aux clubs :

### 4. HORAIRES :

**Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, consultez les tableaux via le site [www.tournoi.org](http://www.tournoi.org)**

le **30/03/18** dès **18H00** H

Validez votre accord en cochant la case "Conf" prévue dans la rubrique "mes matchs".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre ce jour-là entre **18H30** H et **20H30** H

au n° de téléphone suivant : **071/194122**

Particularités réservées aux clubs :

### 5. JUGE-ARBITRE et ARBITRES :

Le tournoi est dirigé par Mr, Mme, Mlle **VERREYDT pierre claude** juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Mlles **HELIN patrice** adjoints

Tél. juge-arbitre **0478/220023** Tél. secrétaire  Tél. club-house **071/194122**

Nombre de terrains utilisés : **2** dont  de plein air.

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés **2** en **terre battue**

**Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.**

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs :

**6. DISPONIBILITE DES JOUEURS :** en semaine à partir **09h30** heures et le week-end de 9 H à 23 H.

Le début de la dernière rencontre est prévu à 23 H au plus tard.

Dans les catégories -12 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 H.

Particularités réservées aux clubs :

### 7. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs :

### 8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

### 9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

**10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des finales.**